

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Octobre 2000

Québec, le 15 décembre 2000

Monsieur Gilles Lépine
Directeur général
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études offerts en milieu carcéral

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 31 octobre 2000, des mesures prises par le Cégep Marie-Victorin pour donner suite au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études offerts en milieu carcéral par le Service de l'éducation permanente de votre Collège.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait été à même de souligner la qualité de la mise en œuvre de la composante de formation générale donnée dans les programmes de formation offerts en milieu carcéral. Elle considérait toutefois que le Collège devait mettre en place des mécanismes afin de s'assurer de l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et de veiller à ce que les modes d'évaluation soient en mesure d'attester l'atteinte des objectifs et standards des cours. Dans cet esprit, la Commission avait formulé au Collège une recommandation en vue d'améliorer cet aspect de la mise en œuvre de la composante de formation générale.

Dans les suites apportées à l'évaluation, le Collège indique que le Service de l'éducation permanente a procédé à l'embauche d'un nouveau conseiller pédagogique dont la tâche consiste principalement à encadrer et à supporter les enseignants de ce secteur de formation, en particulier en ce qui regarde la supervision pédagogique de la fonction d'évaluation dans les programmes offerts en milieu carcéral.

La Commission prend donc acte des actions entreprises par le Collège au regard de la recommandation qu'elle lui avait formulée, et elle estime qu'elles sont de nature à apporter les améliorations souhaitées à la composante de formation générale des programmes offerts en milieu carcéral.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer